

COMMISSION NOUVELLES MOBILITÉS, VILLES DE DEMAIN



L'ANNÉE 2022 S'INSCRIT DANS UNE PÉRIODE DE TRANSITION POLITIQUE DÉCISIVE POUR L'AVENIR DE NOTRE SECTEUR : LA MOBILITÉ D'HIER, DEVENUE INSOUTENABLE POUR LA PLANÈTE, LA SANTÉ DE NOS CONCITOYENS ET LA COHÉSION DE NOS TERRITOIRES, DOIT LAISSER PLACE À UN MODÈLE DURABLE ET APAISÉ, DONT LES CONTOURS RESTENT À ÉCLAIRCIR. C'EST CE À QUOI LA COMMISSION NOUVELLES MOBILITÉS, VILLES DE DEMAIN TRAVAILLE.

Les membres de la commission Nouvelles Mobilités, Villes de demain ont œuvré durant l'année 2022 à décloisonner la vision, les sujets et les travaux en matière de mobilité, en faveur d'une approche systémique. La raison en est simple : entre le changement de comportement des voyageurs oscillant d'un mode à l'autre, les exigences en matière d'environnement, de couverture du territoire, d'inclusivité, d'accessibilité et de pouvoir d'achat, les planètes semblent s'aligner pour repenser un système de mobilité qui ne soit plus siloté mais où les modes deviennent complémentaires, coexistant largement sur l'espace commun qu'est la voirie.

La commission Nouvelles Mobilités, Villes de demain a donc multiplié les échanges et partenariats avec des sociétés savantes, avec les programmes nationaux, avec des fédérations professionnelles ou pôles de compétitivité en matière de mobilité partagée, de micromobilité, de gouvernance des mobilités ou encore d'infrastructures, mais aussi l'ensemble des ministères dont relève la mobilité. Cette période passionnante de transition va être soutenue par un grand nombre d'innovations technologiques et notamment le MaaS, qui vise à accroître la lisibilité et l'usage multimodal de l'offre de transport d'un territoire, mais aussi le véhicule terrestre automatisé

qui va construire un lien entre les « zones blanches », les infrastructures existantes, les pôles d'activité et les points multimodaux conventionnels. La Commission s'est beaucoup investie sur ces sujets en répondant

Cette période de transition va être soutenue par un grand nombre d'innovations technologiques

aux consultations (de l'UE, de l'ART, de la CNIL, de la DGITM ou encore sur la Stratégie nationale véhicule automatisé et connectivité), mais aussi à travers une participation active dans de nombreux groupes de travail et comités décisionnels (en matière de réglementation, de cas d'usage et d'acceptabilité des véhicules automatisés, de caméras intelligentes, de réglementation, de gouvernance et de modèle économique du MaaS, etc.).

Les membres de la Commission ont mis un point d'honneur à partager une vision d'avenir de la mobilité à travers de grands rendez-vous. Que ce soit lors de la Conférence de haut niveau de la DGITM dans la cadre de la PFUE, du colloque « Regards croisés sur les mobilités autonomes » coorganisé par trois filières, de l'EuMo Expo coorganisée par le GART et l'UTP, ou encore lors des Journées européennes de la mobilité dans les villes coorganisées par le Cerema et l'UTP, chacun de ces moments est l'occasion de partager une vision de la mobilité en faveur d'un bien commun plus durable. ●

LES MEMBRES

AGIR TRANSPORT
Magalie Dujancourt
Adrien Malfray
ENTREPRISE
Aurélia Debru
Sandra Malumba
EPIC TISSÉO
VOYAGEURS
Franck Lesens
KEOLIS
Éric Callé
Arnaud Julien
LE TRAIN
Catherine Pihan-Le Bars

MOVENTIS PAYS DE MONTBÉLIARD
Gregory Carmona
RATP
Véronique Berthault
Marie-Pierre Brun
Marie-Claude Dupuis (présidente de la Commission)
Benoît Marichal
RATP DEV
Jean-Baptiste Boneu
Achraf Sehnouni
Nadia Smondel
RÉGIE DES TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS
Cynthia Gutton

Gil Valabrègue
SNCF
David Borot
SNCF GARES & CONNEXIONS
Morgane Castanier
SNCF VOYAGEURS
Éric Steil
Scheherazade Zekri
SNCF TRANSILIE
Ketty Favre
TISSÉO VOYAGEURS
Franck Lesens
TRANSDEV
Xavier Aymonod
Arthur Le Moal

Christine Peyrot
Julien Réau
UTP
Sigrid Claviéras
Stéphanie Lopes d'Azevedo
Hubert Richard
Hugo Salmon
Florence Sautejeau
VECTALIA PERPIGNAN
Thibaut Fournier-Montgjeux



MARIE-CLAUDE DUPUIS

Présidente de la Commission et directrice Stratégie - Développement durable - Immobilier, groupe RATP

« L'ÈRE DU CHACUN POUR SOI S'ACHÈVE »

Dans ce contexte de transition aussi marqué, comment, en 2023, prépare-t-on la ville de demain ?

Pour tendre vers un cadre de vie plus durable et apaisé, il faut revenir sur les fondamentaux et notamment sur les binômes urbanisme & mobilité, aménagement du territoire & mobilité : ils vont être au cœur de tous les débats et particulièrement en termes de décarbonation, de partage de l'espace public, de maillage du territoire ou encore de code de la rue. La notion d'intérêt général, chère aux transports publics, est aussi au cœur des préoccupations de chacun. En effet, l'ère du « chacun pour soi » et du silotage des modes s'achève et s'ouvre une ère de complémentarité multimodale. La mobilité de demain est ambitieuse, mais assez simple à formuler : c'est pouvoir utiliser le bon mode, au bon moment, au bon endroit, pour le bon usage.

Les transports publics sont, par essence, des intégrateurs d'innovation et de technologies. En 2023, quelles sont les perspectives en la matière ?

2023 verra la concrétisation d'un certain nombre de décrets d'application et de projets en matière de MaaS, mais aussi en matière de mobilité automatisée et de caméras intelligentes en vue des JO 2024. Mais gardons à l'esprit que ces technologies ne sont pas des fins en soi : elles n'ont de sens qu'à travers leur capacité à servir le désilotage entre les modes, à promouvoir la multimodalité et ainsi à travailler en faveur d'un cadre de vie durable et apaisé au sein des territoires.